المركز الجهوي للإستثمار
Centre Régional d'Investissement

Coûts des facteurs **de production**

FASCICULE
Système financier

2025

››› Ministère de l'Economie et des Finances :

Dans le cadre de ses attributions, le Ministère des Finances est en charge des questions financières et monétaires, y compris les politiques des crédits et de finances extérieures.

Par ailleurs il assure la tutelle financière des entreprises et établissements publics ou à participation étatique et, le cas échéant, contribue dans une large mesure à leur transfert au secteur privé, dans les cadres, législatif et réglementaire du processus de privatisation.

Portail web

Contact : (+212) 537 677 501 à 08

Courriel/E-mail : internet@finances.gov.ma

››› Bank Al-Maghrib

- Missions fondamentales

- Exercer le privilège de l'émission des billets de banque et des pièces de monnaie ayant cours légal sur le territoire du Royaume.
- Mettre en œuvre les instruments de la politique monétaire pour assurer la stabilité des prix.
- Veiller à la stabilité de la monnaie et à sa convertibilité.
- Veiller au bon fonctionnement du marché monétaire et à assurer son contrôle.
- Etablir et publier les statistiques sur la monnaie et le crédit.
- Gérer les réserves publiques de change.
- S'assurer du bon fonctionnement du système bancaire et veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exercice et au contrôle de l'activité des établissements de crédit et organismes assimilés.
- Veiller à la surveillance et à la sécurité des systèmes et moyens de paiement et à la pertinence des normes qui leur sont applicables.

Bank Al-Maghrib publie chaque vendredi sur son portail internet et sur son compte Twitter des indicateurs de la conjoncture économique du Maroc.
Il s'agit d'une publication qui offre à tous ceux qui suivent cette conjoncture économique, monétaire et financière nationale un panorama rapide et actualisé de ses évolutions récentes. Les indicateurs qui font état du monitoring de la conjoncture nationale sont les réserves internationales nettes, les cours de change, le marché interbancaire, le marché monétaire,

le marché des adjudications, l'inflation, les taux d'intérêt, les agrégats de monnaie et de placements liquides, les indicateurs bancaires, les finances publiques, les comptes extérieurs et les comptes de la nation.

Lien des indicateurs

Portail web

Lien du cours de référence

Site de Casablanca : **Tél. :** 080 200 11 11
email : accueil@bkam.ma

››› L'office des changes

Il est chargé, de par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, de trois missions essentielles : édicter les mesures relatives à la réglementation des opérations de change en autorisant à titre général ou particulier les transferts à destination de l'étranger et en veillant au rapatriement des avoirs obligatoirement cessibles (recettes d'exportations de biens et services) ; constater et sanctionner les infractions à la réglementation des changes ; établir les statistiques relatives aux échanges extérieurs, la balance des paiements et la position extérieure globale.

Pour mieux répondre à vos exigences, l'Office des Changes met à votre disposition la plateforme SMART qui dématérialise les formalités et les démarches afférentes à l'introduction de vos différentes demandes, à l'instar des demandes d'autorisations, doléances, déclarations ex-marocains résidents à l'étranger, requêtes, dotation touristique supplémentaire, bureau d'ordre digital.

L'office des changes met à disposition de ses clients, un espace « réglementation » sur son site web, se trouvent tous les textes réglementaires relatifs à l'activité de change, lois , dahirs, décrets, arrêtés, décisions, instructions et circulaires.

Portail web

Contact : +(212) 537 266 363

››› L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

L'AMMC joue un rôle clé dans la régulation et le développement du marché des capitaux au Maroc, avec des priorités axées sur la finance durable et l'éducation financière.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) est l'organisme de régulation chargé de superviser le marché des capitaux au Maroc. Ses missions incluent la protection des investisseurs, la promotion de la transparence et l'encadrement des acteurs du marché. L'AMMC veille également à la bonne application des lois et règlements relatifs aux marchés financiers.

Portail web

Contact : +(212) 537 688 900

Email : contacts@ammc.ma

››› Bourse de Casablanca :

La Bourse de Casablanca a pour mission d'enrichir de manière continue l'offre de produits et services, de développer et de déployer une stratégie globale commune aux différentes composantes du marché boursier, d'en développer l'infrastructure, de contribuer à son développement et de gérer les entités consécutives de l'infrastructure relevant de la Holding.

Elle est une société anonyme en charge de l'organisation et de la gestion du marché boursier. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'ecomonie et des Finances et ses parts sont détenues à parts égales par les sociétés de bourse.

Portail web

Contact : + (212) 522 452 626/27

Email : contact@casablanca-bourse.com

››› Maroclear :

La mission de Maroclear est de fournir une infrastructure post-marché robuste et sécurisée, facilitant les transactions financières tout en assurant la protection des actifs des investisseurs. En alignant ses services sur les normes internationales.
Maroclear contribue à la modernisation du marché financier marocain et à son développement durable.

Portail web

Contact : +(212) 522 239 000

››› La place financière : Casablanca Finance city

Casa Finance City est un hub stratégique, offrant opportunités exceptionnelles pour investisseurs et entreprises, dans les secteurs de la finance et technologie.
Il s'agit d'un hub financier majeur du Maroc et une passerelle stratégique vers l'Afrique.
Cette place financière positionne Casablanca comme une plateforme financière de premier plan sur le continent africain. Avec 225 entreprises opérant dans 115 pays, dont 50 en Afrique.
Plusieurs avantages sont offerts aux entreprises qui optent pour une installation au niveau de CFC :

Portail web

››› Système bancaire :

A fin 2023, le nombre d'établissements de crédit et organismes assimilés agréés au Maroc s'établit à 88 établissements, dont :

- **19 banques**
- **5 banques participatives**
- **29 sociétés de financement**
- **6 banques offshore**
- **11 associations de micro-crédit**
- **16 établissements de paiement**
- **La Caisse de Dépôt et de gestion**
- **TAMWILCOM**

Liste des banques

Nous restons à votre écoute sur :

CRI Casablanca-Settat
Angle Boulevard GHANDI et Rue Laarbi DOGHMI, Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 49 42 42 / Fax : +212 522 48 21 15 / info@casainvest.ma

www.casainvest.ma **www.cri-invest.ma** **www.cri-accompagnement.casainvest.ma**
www.edata.casainvest.ma **www.qimam.ma**

cricasasettat